



AVIS DE PUBLICITE
ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE
AVEC BENNE
MARCHE DE FOURNITURE ET DE SERVICES

Pouvoir Adjudicateur : Commune de Villemur sur Tarn - Place Charles Ourgaut, 31340 VILLEMUR SUR TARN
Tél : 05 61 37 61 20 / Fax 05 61 37 61 92

Mode de passation : procédure adaptée

Objet : Acquisition d'un véhicule utilitaire avec benne

Type de marché : marché de fournitures et services

Nature de l'opération :

<i>Désignation</i>
<i>Acquisition d'un véhicule utilitaire avec benne</i>

Date limite de réception des offres : **Le 14 octobre 2011 à 17 heures 00**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles, techniques et financières et respect des articles 43 et 44 du code des marchés publics.

Critères de jugement :

Libellé	%
1- Mémoire technique (compétences,méthodologie,delais...) :	60
2- Prix des prestations :	40

Date d'envoi du présent avis à la publication : **le 16 septembre 2011**

Retrait du dossier de consultation :

Dossier disponible sur le site de la mairie www.mairie-villemur-sur-tarn.fr ou en version papier sur simple demande par fax ou mail.

Le dossier devra être transmis sous format papier à l'adresse de la mairie indiquée ci-dessus.

Renseignements :

Administratifs :

Services de la Mairie de Villemur sur Tarn (M. Costes ou M. Hedjal) - Tél : 05 61 37 61 20 / Fax 05 61 37 61 92

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE**

COMMUNE DE



Villemur-sur-Tarn

ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE AVEC BENNE

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

VILLE DE VILLEMUR SUR TARN

Objet du marché :

Acquisition d'un véhicule utilitaire avec benne - Mairie de Villemur sur Tarn

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Maire de Villemur sur Tarn

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de Villemur sur Tarn

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier de Montastruc la conseillère

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	<u>5</u>
<u>ARTICLE 2 : PRIX</u>	<u>5</u>
<u>ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE</u>	<u>7</u>
<u>ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES</u>	<u>7</u>

PRÉAMBULE

1.2 – Décomposition

Puissance fiscale	7/8 CV
Puissance	Moteur diesel 100 CV =
Poids / dimension	Poids à vide en ODM : 1970 kg = Charge utile ou réelle : 1530 kg = Charge remorque freinées : 2500 kg = Hauteur à vide : 2496 mm = Empattement : 4332 mm = Hauteur ouverture arrière : 1820 mm = Réservoir : 105 litres =
EQUIPEMENT / Homologation route.	Homologation route, repliable, siège confort, homologation conforme au code de la route.
Freinage	ABS
Recyclage des gaz d'échappement	Conforme à la norme Euro 4
Boîte	6 vitesses =
Rayon de braquage	15,70 =
Attelage	Relevage arrière hydraulique, attelage trois points
Climatisation	Pack climatique
Roues	Pneus tous types

LOT : Véhicule utilitaire avec benne

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M

- agissant pour mon propre compte¹ ;
- agissant pour le compte de la société² :

.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du/...../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics, Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

Les prestations définies au C.C.A.P.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation
² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée
³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement
⁴ Rayer la mention inutile

L'ensemble des fournitures à livrer ou des services à exécuter du lot concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré d'un prix global forfaitaire égal à :

pour la solution de base :

Montant hors taxe : Euros

TVA (taux de %) : Euros

Montant TTC : Euros

Soit en lettres :

.....

Aucune variante ni option n'est autorisée.

Article 3 : Délais de livraison

Le délai de livraison est proposé par le candidat. Il est de

Ces délais partent à compter de la date de notification du marché au titulaire du lot dont les prestations doivent commencer en premier.

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Article 5 : Nomenclature communautaire

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV),

Article 6 : Origine des fournitures⁵

Pays de l'UE (Union Européenne)

Pays signataires de l'AMP (accord sur les marchés publics (1994) entré en vigueur au 01/01/1996)

Autres pays :

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A
Le

Signature du candidat

*Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé*

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
marché*

A
Le

**Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en
date du**

⁵ Rayer les mentions inutiles

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire
(valant notification du marché) :

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

4 La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

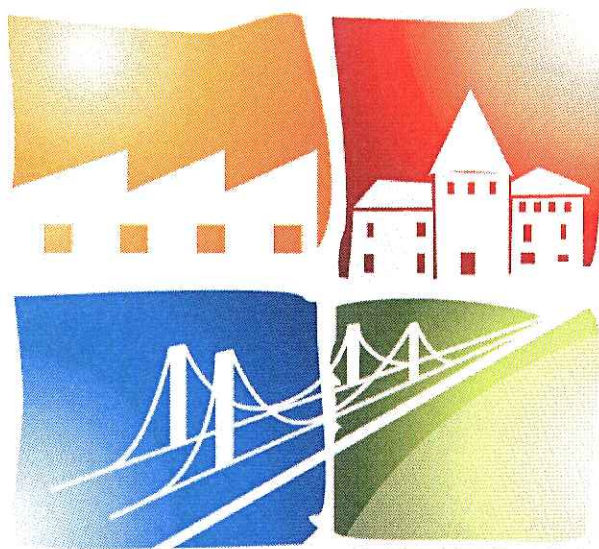
et devant être exécutée par
en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁶
Signature

⁶ Date et signature originales

DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE

COMMUNE DE



Villemur-sur-Tarn

CONSULTATION 2011
Acquisition d'un véhicule utilitaire avec benne

Limite de réception des offres
Vendredi 14 octobre 2011 – 17h00

Règlement de la Consultation (RC)

1. Objet et étendue de la consultation

1.1 - Objet de la consultation

Acquisition d'un véhicule utilitaire avec benne type boxer ou similaire.

1.2 - Etendue de la consultation

Le présent marché en procédure adaptée est soumis aux dispositions de l'article 26II , 28 , 29 et 40II du Code des marchés publics.

1.3 - Décomposition de la consultation

Le marché est composé d'un lot unique avec l'achat d'un véhicule utilitaire avec benne type boxer ou similaire.

1.4 - Conditions de participation des concurrents

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.

Un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

2. Conditions de la consultation

2.1 - Durée du marché - Délais d'exécution

Le délai de livraison est fixé à l'article 3 de l'acte d'engagement et ne peut en aucun cas être modifié.

2.2 - Variantes et options

2.2.1 - Variantes

Les concurrents doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base). Mais ils peuvent également présenter une offre comportant des variantes larges dérogeant aux dispositions techniques prévues au dossier de consultation.

2.3 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

2.4 - Mode de règlement du marché

L'achat, objet du présent marché, sera rémunéré dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

3. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation du présent marché, contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (R.C.)
- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes
- Le dossier de consultation.

4. Présentation des candidatures et des offres

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat qui en fera la demande au préalable. Il sera à retirer auprès de :

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

4.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

Les déclarations, certificats et attestations suivantes prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier en application des articles 43, 44, 44-1 et 46 du CMP (DC5 ou forme libre):
 - a) Qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales;
 - b) Qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir;
 - c) Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art. L324-9, L324-10, 341-6, L125-1, L125-3 du Code du Travail ;
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés (DC5) ;
- le ou les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (DC5) :

NOTA : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si le délégué du pouvoir adjudicateur constate que les pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, il peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 7 jours.

4.2 - Variantes

Les candidats présenteront un dossier « variantes » détaillant chaque variante large proposée. Outre les répercussions de chaque variante sur le montant de leur offre de base, ils indiqueront les adaptations ou modifications au Cahier des charges qui sont nécessaires pour l'adapter aux dites variantes.

5. Sélection des candidatures et Jugement des offres

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux du Code des marchés publics.

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

Garanties et capacités techniques et financières

Les critères retenus pour le jugement des offres sont :

Mémoire technique (compétences,méthodologie,delais...) : 60%

Prix des prestations : 40%

Le maître d'ouvrage pourra librement engager une négociation librement avec le ou les meilleurs candidats.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les certificats de l'article 46 du Code des marchés publics. Le délai imparti par la personne responsable du marché à l'attributaire pour remettre ces documents sera indiqué dans le courrier envoyé à celui-ci ; ce délai ne pourra être supérieur à 10 jours.

NOTA : Concernant les droits de préférence, les dispositions de l'article 53 du Code des marchés publics s'appliquent.

6. Conditions d'envoi ou de remise des plis

6.1 – Date de remise des offres

Les offres devront être remises en mairie, selon les modalités prévues au présent chapitre, au plus tard le

Vendredi 14 Octobre 2011 – 17h00

6.2 – Transmission sous support papier

Les candidats transmettent leur candidature et leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

Acquisition d'un véhicule utilitaire avec benne type boxer ou similaire.

NE PAS OUVRIR

Ce pli doit contenir les pièces définies à l'article 4.1 et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

**MAIRIE DE VILLEMUR SUR TARN
Place Charles OURGAUT
31 340 VILLEMUR-SUR-TARN**

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il sera renvoyé à leurs auteurs.

6.3 – Transmission électronique

Aucune transmission électronique n'est autorisée pour cette consultation.

7. Renseignements complémentaires

7.1 - Demande de renseignements

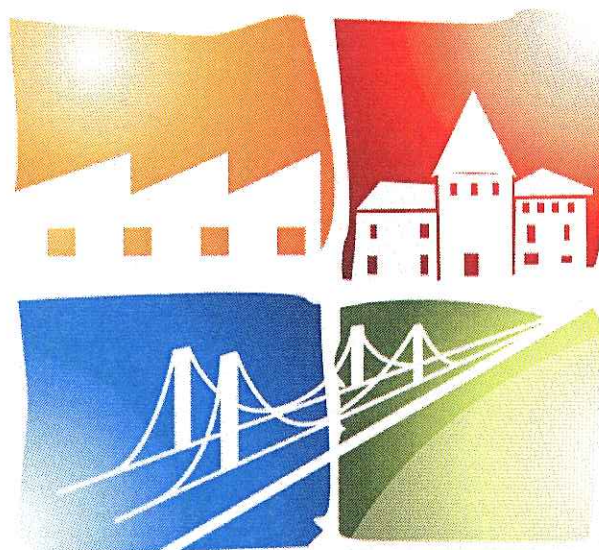
Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à : Eliau COSTES ou Madjil. HEDJAL par téléphone au 05.61.37.61.20 ou par télécopie au 05.61.37.61.92.

Une réponse sera alors adressée, par écrit, en temps utile à toutes les entreprises ayant retiré le dossier.

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE

COMMUNE DE



Villemur-sur-Tarn

ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE AVEC BENNE

DOSSIER DE CONSULTATION

CHAPITRE I – GENERALITES

La Commune de Villemur sur Tarn souhaite acquérir un véhicule utilitaire avec benne.

Rappel

Le marché est composé d'un lot.

Lieu d'exécution : Mairie de villemur sur tarn

La prestation est la suivante :

- Véhicule utilitaire avec benne.

1.1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

Le présent marché est passé par la Commune de VILLEMUR-SUR-TARN représentée par son Maire, Monsieur Jean-claude BOUDET.

1.2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Le Marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles 28 et 74 du Code des marchés Publics.

CHAPITRE II – OBJET DE LA CONSULTATION

2.1. DEFINITION DES BESOINS

2.1.1. GENERALITES

La commune de Villemur sur Tarn souhaite doter son service voirie d'un véhicule utilitaire avec benne ou similaire de type :

Puissance fiscale	7/8 CV
Puissance	Moteur diésel 100 CV =
Poids / dimension	Poids à vide en ODM : 1970 kg = Charge utile ou réelle : 1530 kg = Charge remorque freinées : 2500 kg = Hauteur à vide : 2496 mm = Empattement : 4332 mm = Hauteur ouverture arrière : 1820 mm = Réservoir : 105 litres =
EQUIPEMENT / Homologation route.	Homologation route, repliable, siège confort, homologation conforme au code de la route.
Freinage	ABS
Recyclage des gaz d'échappement	Conforme à la norme Euro 4
Boite	6 vitesses =
Rayon de braquage	15,70 =
Attelage	Relevage arrière hydraulique, attelage trois points
Climatisation	Pack climatique
Roues	Pneus tous types

Le soumissionnaire joindra une présentation technique du tracteur proposé.

En outre, le titulaire se chargera des formalités administratives pour la délivrance de la carte grise et la mise en place des plaques d'immatriculation.

Le Maître d'ouvrage pourra s'il le souhaite demander une démonstration du matériel sur site avec son personnel.

2.1.2. DELAIS ET PENALITES

Le titulaire dispose d'un délai de 5 semaines pour livrer les véhicules avec les équipements prévus au chapitre précédent.

En cas de dépassement des délais, et sans que la personne publique n'ait à le notifier au titulaire, ce dernier se verra appliquer une pénalité de 150 euros par jour de retard

CHAPITRE III - PRIX

Localisation	Prix Unitaire H.T.	Quantité	Prix Total H.T.
Véhicule utilitaire avec benne		1	
Carte Grise et plaques d'immatriculation		2	
TOTAL H.T.			
Remise HT			
TOTAL H.T. Net			
TVA 19.6%			
TOTAL TTC			

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à Elian COSTES ou Madjil. HEDJAL par téléphone au 05.61.37.61.20, par télécopie au 05.61.37.61.92 ou par courrier à :

Monsieur le Maire
Place Charles Ourgaut
31 340 VILLEMUR-SUR-TARN

CHAPITRE V - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les candidats transmettront leur offre, qui comprendra :

- le présent Dossier de consultation complété et signé,
- une documentation complète du matériel proposé,
- un dossier de présentation de l'entreprise, des moyens (humains et matériel),
- une copie des agréments et/ou certifications reçus pour la réalisation des prestations objets du marché,

soit, par courrier, soit directement à la Mairie sous pli cacheté

Soit, contre récépissé du service des Finances, située à la Mairie, téléphone: 05.61.37.61.20 avant la date et heure indiquées ci-dessous et pendant les heures d'ouverture de la Mairie.

Soit, si elles sont envoyées par la poste, elles devront l'être à cette même adresse et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.

La date limite de réception est le vendredi 14 octobre 2011- 17H00

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

CHAPITRE VI - CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Le Maître d'Ouvrage retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- l'entreprise sera choisie selon les critères suivants :
 1. Mémoire technique (compétences, méthodologie, délais...) : 60%.
 2. Prix : 40%

Le Maître d'Ouvrage pourra engager librement une négociation avec le ou les meilleurs candidats.

CHAPITRE VII - PAIEMENT

La facture sera adressée en Mairie accompagnée d'une copie du bon de livraison.

Le paiement interviendra, conformément à l'article 96 du Code des Marchés Publics, et en application du décret n°2004-15 du 7 janvier 2004 portant code des marchés publics, dans un délai qui sera au maximum de 45 jours à compter de la réception de la facture en Mairie.

Fait à

Pour le Titulaire

Pour la Collectivité